

Le NPD pense que si nous avions eu un programme national de longue portée il y a des années en matière d'énergie, nous aurions un réseau s'étendant de l'Est à l'Ouest du Canada et nous pourrions exporter les excédants des provinces tant de l'Est que de l'Ouest au lieu de vendre tout au Sud et d'abandonner en même temps les emplois qui reviennent de droit au peuple canadien. Nous demandons avec instance l'application de ce programme. Nous continuerons de préconiser une telle politique nationale d'énergie pour tous les Canadiens.

● (2110)

Je voudrais maintenant revenir en arrière quelques moments pour rappeler aux députés les réalisations de notre groupe depuis le 4 janvier dernier. Nous sommes assez heureux des résultats que nous avons obtenus durant cette période puisque nous avons obtenu que le gouvernement adopte notre politique en matière d'énergie. Depuis le 4 janvier 1973, qui a vu le début de la première session, les néo-démocrates ont vu le gouvernement adopter beaucoup d'éléments de leur politique d'énergie. Nous avons exigé toute une série de changements parce qu'ils étaient à l'avantage de tous les Canadiens et parce qu'ils se faisaient sentir dans bien des domaines. Grâce à nos efforts, nous avons assisté à la naissance d'une politique nationale d'énergie au Canada. Nous continuerons d'insister jusqu'à l'élaboration d'une politique générale pour assurer la protection de l'avenir de notre pays dans ce domaine essentiel qu'est l'énergie.

Un grand nombre de nos propositions ont effectivement été acceptées par le gouvernement. Il y a eu l'imposition d'une taxe à l'exportation du pétrole. Elle a servi à ralentir l'inflation des produits pétroliers au Canada tout en évitant que nos produits ne soient vendus à des prix inférieurs sur le marché international. En outre, elle a permis de redonner aux Canadiens, à qui ils appartiennent de droit, les bénéfices inattendus qui résultent de la hausse des prix mondiaux. Le gouvernement conservateur d'Alberta n'a pris aucune mesure pour s'assurer que les habitants de cette province conservent ces bénéfices.

Les cris d'angoisse que cette taxe à l'exportation a arrachés aux membres de l'opposition officielle nous montrent clairement de quel côté ils sont. Nous avons préconisé un blocage des prix et nous l'avons fait prolonger jusqu'après janvier 1974. Là encore, le gouvernement a accepté une proposition qui signifie des millions de dollars d'économie pour les Canadiens. Nous avons fait d'autres propositions telle la suppression de la ligne qui séparait le Canada en deux secteurs énergétiques, la construction d'un oléoduc réversible jusqu'à Montréal pour assurer la continuité des approvisionnements en pétrole en cas de crise internationale; le projet de création d'une société nationale des pétroles et le projet de mise en valeur, par des Canadiens, des sables bitumineux et des gisements septentrionaux, sont des indices bien nets que le groupe néo-démocrate a réussi à plaider devant la Chambre la cause de l'exploitation de nos ressources énergétiques. Cela démontre aussi que nous sommes en avance de nombreuses années des planificateurs des deux vieux partis.

Monsieur l'Orateur, avant de terminer, j'aimerais faire ressortir un seul autre point relatif aux stocks de pétrole classique que nous avons encore au Canada. Encore une fois, je ne voudrais pas que les Canadiens soient trompés par le mythe selon lequel nous avons des sources d'énergie où nous pourrions puiser immédiatement. Il faudra un certain temps pour atteindre cet objectif. Nous n'aurons pas le temps, je pense, de prendre les dispositions voulues

L'énergie

pour mettre en valeur d'autres sources d'énergie et les sables bitumineux à moins d'examiner de très près la situation des exportations de nos stocks de pétrole et de gaz. De nombreux toriers sont très désireux de voir le terme du blocage des prix à la fin janvier. Ils ont signalé qu'ils favorisent une augmentation graduelle du prix jusqu'à ce qu'il soit juste un peu au-dessus du prix international. C'est la pénalité que les Canadiens paieront si la politique tory nous est imposée.

Du 1^{er} novembre 1972 au 1^{er} août 1973, les sociétés pétrolières ont bénéficié d'une augmentation de 95 p. 100 dans le prix du pétrole. Ce qui leur rapporte pour une année complète d'activité plus de 700 millions de dollars de bénéfices. Si la taxe d'exportation de \$1.90 était levée, les sociétés pétrolières internationales réaliseraient le double de bénéfices et nous sommes contre.

L'Orateur suppléant (M. Laniel): A l'ordre, la parole est au député de Calgary-Centre (M. Andre).

M. Harvie Andre (Calgary-Centre): Monsieur l'Orateur, la motion dont nous discutons aujourd'hui et sur laquelle nous serons appelés à voter ce soir témoigne éloquentement de la façon dont le présent gouvernement essaie de formuler une politique énergétique nationale. Incompétence, inconséquence et inconstance, autant de substantifs qui s'appliquent très justement à cette politique libérale-NPD. Et je pourrais en donner bien d'autres. D'inconséquence et d'inconstance, le gouvernement en a certes fait preuve. Mais ce n'est pas tout. Le premier ministre (M. Trudeau) et son ministre de l'Énergie, des Mines et des Ressources (M. Macdonald) ont fait volte-face et sont revenus sur leur parole tant de fois que n'importe qui y perdrait son latin.

Qu'il me soit permis de rappeler à la Chambre quelques exemples de circonstances dans lesquelles le gouvernement s'est contredit peu de temps après avoir affirmé quelque chose. Prenons, par exemple, la question générale de la politique énergétique du Canada. Il y a un an, le ministre de l'Énergie, des Mines et des Ressources annonçait que l'on était en train d'élaborer une nouvelle politique énergétique et qu'elle ne devait pas tarder à voir le jour, après une période de gestation déjà fort longue. Chaque mois qui passe, le mal s'accroît, mais on n'a toujours pas de politique. Enfin, paraissait un Livre vert pour la fin de juin admettant qu'il s'agit non pas d'une politique, mais plutôt d'une analyse. Pour rendre à César ce qui appartient à César, il faut convenir que ce Livre vert sur l'énergie contenait grand nombre de renseignements et de conseils fort utiles. Par exemple, à la page 9 de ce Livre vert le gouvernement déclare:

Les attributions et les intérêts du fédéral et des provinces dans le domaine de l'énergie sont intimement liés. Nulle politique nationale ne saurait se passer de consultations et d'accords intergouvernementaux aussi poussés que possible.

C'est un bon conseil, mais deux mois seulement après avoir fait cette déclaration, le premier ministre a annoncé le 4 septembre puis le 6 décembre une politique nationale du pétrole entièrement nouvelle, à peu près sans avoir consulté les provinces et, en tout cas, sans avoir obtenu leur accord. Examinez cette mesure gouvernementale qui confie à l'Office national de l'énergie le contrôle des exportations de pétrole brut. Dans des lettres échangées entre M. Getty, le ministre des Affaires intergouvernementales de l'Alberta et le ministre de l'Énergie, des Mines et des Ressources au cours de la fin janvier, et qui ont été déposées à l'assemblée législative de l'Alberta, le ministre de l'Énergie, des Mines et des Ressources déclarait: